

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 11/08/2021

REFERENCE : MINSANTE N°2021-104

OBJET : CONSIGNES RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBLIGATION VACCINALE ET DU PASSE SANITAIRE DANS LES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver en annexe du présent message une fiche présentant les principales consignes relatives à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire dans les services et établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. Ces éléments seront complétés dans les prochains jours par d'autres supports d'accompagnement : instruction ministérielle et FAQ notamment. Nos services se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner en cas de difficultés dans l'application de ces consignes.

Nous vous remercions pour votre engagement constant et déterminant.

Katia JULIENNE

Directrice générale de l'offre de soins

Pr. Jérôme SALOMON

Directeur Général de la Santé

Jérôme JUMEL

Chef de service et adjoint à la
Directrice générale de la cohésion
sociale

Signé

Signé

Signé